

Liaison

Numéro 35 - Septembre 2013

ISSN 1156-7295

Le mot du président



EDITORIAL

« BILAN ET PERSPECTIVES »

La période estivale est propice à la réflexion, au dégagement d'enseignements à tirer des bilans annuels, à l'analyse de l'environnement politique et social, qui impacte nos sociétaires dans leur quotidien et aux «menaces» qui pèsent sur les armées et l'ensemble du paysage assurantiel qui les concerne !

En 2012, la crise s'est concrétisée dans tous les secteurs. Après un cycle particulièrement favorable, les chiffres d'activité confirment que la crise, à l'origine bancaire et financière, touche maintenant l'économie réelle. Cette tendance est encore plus vérifiée dans le secteur de l'assurance et en particulier en assurance-vie où on enregistre une chute de la collecte d'épargne nouvelle.

Cet essoufflement de la collecte relève d'une addition d'inquiétudes plus ou moins fondées. Dans ce contexte économique et médiatique, les interrogations sont fortes, le doute prend place.

Dans le même temps, et tout en respectant l'obligation de réserve qui s'attache à ma qualité de militaire en 2^{ème} section, il me semble que dans ce contexte économique actuel, les objectifs des pouvoirs publics apparaissent flous, imprécis et parfois inquiétants aux yeux des sociétaires.

Récemment le Président de la ROAM s'interrogeant sur l'avenir du modèle mutualiste, rappelant qu'il existe un risque réel à la démutualisation au regard du contexte règlementaire européen et/ou de la crise économique mondiale.

Je fais mienne sa profession de foi : le Mutualisme c'est l'assurance d'une société plus humaine !



A la MAA, fort de notre modèle et de nos relations privilégiées avec nos sociétaires et nos partenaires, nous sommes vigilants mais confiants.

Notre gestion est saine. Nos produits sont sains et notre gouvernance saine.

Ce n'est pas une affirmation lancée à la cantonade mais bien ce qui ressort du bilan annuel d'activité, de la confiance que nos délégués nous ont témoignée lors de la dernière assemblée générale.

Nos valeurs de Camaraderie, de Fraternité, de Solidarité et de Compétence sont plus que jamais mobilisées pour servir vos intérêts, ceux de tous les adhérents sociétaires de la MAA.

Avec vous à la rentrée!

Général d'Armées (2S)
Gérard DESJARDINS
Président de la MAA

- Editorial :
Le mot du Président,
Bilan et Perspectives
- L'activité de la Mutuelle
- Le portefeuille
financier MAA
- L'Economie Sociale
et Solidaire
- La MAA Sponsor
- Le Mutualisme
de Marcel Kahn
- La prévention : pour
vieillir en bonne santé
- Le réseau des conseillers
GMPA
- L'assemblée générale
2013
- La commémoration 14/18

MAA

Société d'Assurance
Mutuelle à cotisations fixes.
Entreprise régie par le code
des assurances.
Créée en 1931
27, rue de Madrid
75008 Paris
Tél. 01 44 70 73 30
Télécopie : 01 42 93 70 81
E-mail :
contact@maa-assurance.fr

- Directeur de la Publication :
Pascale Seni-Lapp
- Rédacteur en chef :
Pascale Seni-Lapp
- Dépôt légal :
3^e trimestre 2013
- Réalisation-Impression :
Compo 72 Imprimerie
Le Mans.

LA VIE DE LA M.A.A.

L'ACTIVITE DE LA MUTUELLE

Depuis quelques années, la MAA doit faire face à la double problématique d'une crise financière accompagnée d'une restructuration drastique du format des armées.

Elle est également confrontée à un environnement difficile en raison d'une sinistralité importante liée notamment au conflit afghan.

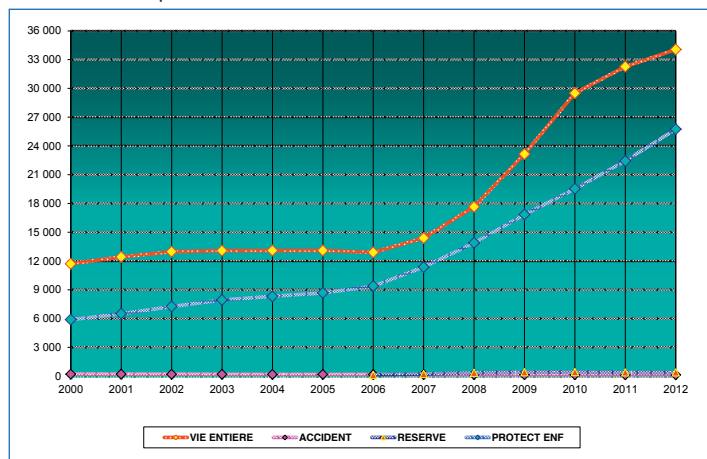
Dans ces turbulences, la MAA a tenu le rôle qui est le sien: le soutien et l'accompagnement de ses sociétaires.

Pour ce faire, dans ce contexte, elle a dû être très efficace afin de continuer à offrir des réponses adaptées aux exigences encore plus marquées des adhérents dans ces circonstances, notamment dans le domaine de la gestion des sinistres.

Cet exercice réussi a été récompensé. L'année 2012 voit augmenter le nombre d'adhérents alors même que la concurrence s'avère des plus vives et que le nombre potentiel d'adhérents diminue.

+ 5.076 adhérents.

La MAA compte au 31 décembre 2012: 60.292 sociétaires.



Le portefeuille comprend 34.052 sociétaires ayant souscrit au contrat Renfort Accident Vie Entière, contrat qui s'adresse quel que soit l'âge et l'activité professionnelle ou privée, aux personnes participant ou ayant participé à la défense et ou à la sécurité ainsi qu'à leur famille.

Ce contrat garantit ses titulaires lorsqu'ils sont victimes d'un accident ayant généré: incapacité temporaire totale, incapacité permanente partielle ou décès. Il peut être accompagné d'une garantie hospitalière maladie. Intergénérationnel, il garantit de la même manière les personnes qui ne peuvent du fait de leur âge être assurés à des conditions acceptables ailleurs et les jeunes engagés en risques professionnels accrus.

25 745 sociétaires ont souscrit au contrat Protection Enfants, contrat de groupe GMPA, co-assuré avec les sociétés Allianz et Quatrem. Il met en œuvre une couverture prévoyance maladie et accident pour les Enfants, adolescents ou jeunes adultes... Ses garanties jouent en tout lieu et à tout moment dès la naissance. Elles couvrent toutes les activités. C'est un produit attractif et compétitif très adapté au besoin des familles.

Le contrat réserviste peine toujours à prendre sa place. Il est stable par rapport au 31/12/2011: 378 garanties souscrites.

Dans le contexte actuel, le travail du réseau GMPA qui



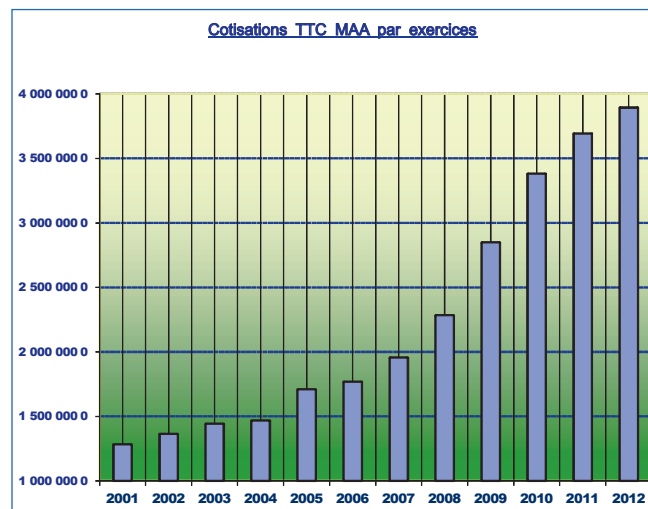
propose nos contrats à la souscription a été cette année encore remarquable

Les signatures de nouveaux contrats sont légèrement supérieures à celle de 2011: + 0,5 %.

Cependant suivant une tendance constatée depuis 2010, en valeur absolue, il existe une chute de la production Vie Entière et une stabilité de la progression du contrat Protection Enfants.

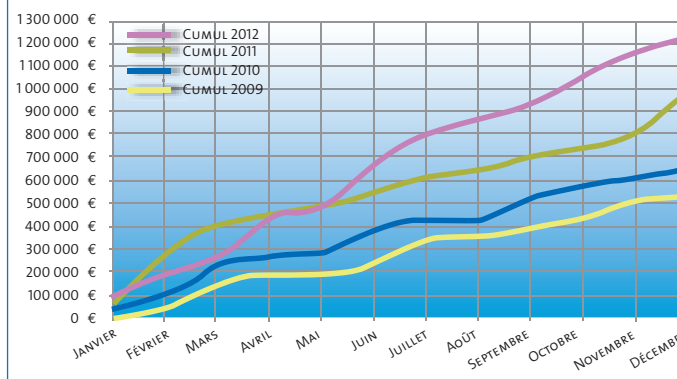
Le chiffre d'affaires brut est quant à lui en hausse de 4,3 %, en correspondance avec l'augmentation constatée du nombre de contrats souscrits.

Evolution du chiffre d'affaires



Paradoxalement, alors que la crise pèse sur la sinistralité comme le démontre ses caractéristiques générales et la fréquence de certains sinistres, alors que notre spécificité fait que tout une partie de nos sociétaires est en situation de

RÈGLEMENT SINISTRES CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

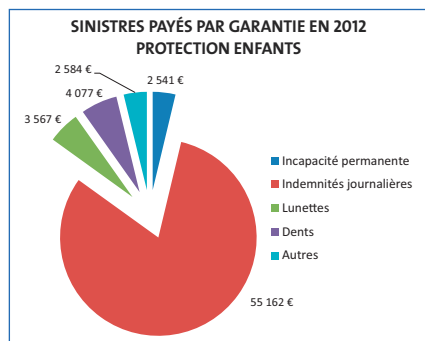
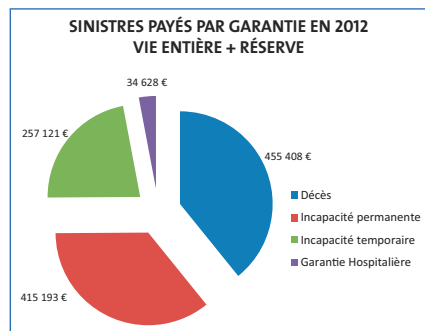


LA VIE DE LA M.A.A.

hauts risques (OPEX), nos résultats 2012 marquent globalement une évolution favorable de la charge sinistre.

Cette apparence masque cependant une forte disparité de la sinistralité en fonction des différents contrats.

Les prestations principalement indemnisées sont l'incapacité permanente et l'incapacité temporaire totale, la garantie hospitalière et l'indemnité journalière des enfants.



journalière des enfants.

Pour les contrats Vie Entière et Spécial Réserve, il existe une augmentation des incapacités permanentes avec une stabilité des ITT (incapacité temporaire totale).

En 2012, 20 décès dont 5 en opérations extérieures ont été à déplorer. Ces décès représentent le coût le plus élevé des indemnisations.

Les charges de fonctionnement sont bien stabilisées. Les principales augmentations sont liées aux bons résultats de l'entreprise : impôts et taxes, contrat d'intéressement mais aussi aux investissements réalisés ces dernières années. Les diminutions concernent principalement les charges financières.

En 2012, 20 décès dont 5 en opérations extérieures ont été à déplorer. Ces décès représentent le coût le plus élevé des indemnisations.

LE PORTEFEUILLE FINANCIER DE LA MAA

Lorsqu'on construit un portefeuille financier, il est important de définir son « appétit pour le risque ». Ce « profilage » conduit en particulier à détenir plus ou moins d'actions, considérées comme « risquées ». Les profils prudents devraient détenir moins d'actions. Logique ? Souvent. Mais lorsque la plupart des placements obligataires sont en moins-values dans une année où les actions sont en hausse, la logique peut devenir difficile à expliquer.

Le choix de la MAA : un portefeuille prudent, équilibré et dynamique.

Afin de tenir ses engagements dans le long terme, la MAA procède à une gestion financière sécurisée de ses actifs depuis



de nombreuses années. Celle-ci a permis en 2012 d'avoir une

progression du portefeuille financier de 14,9 % en valeur nette comptable et en valeur de réalisation ainsi qu'un rendement hors immobilier de 3,69 %.

2012 signe une performance opérationnelle... ou la MAA a réalisé pleinement sa mission spécifique, celle d'une entreprise mutuelle chargée de protéger ses sociétaires. Elle a répondu à leurs besoins de couverture lors d'événements qu'ils soient exceptionnels ou quotidiens.

Plusieurs fois par an, le comité social se réunit afin d'examiner le cas de certains sociétaires en grande difficulté financière du fait d'une maladie ou d'un accident. 11 sociétaires ont ainsi pu être aidés et ont reçu un don social de la MAA.

L'entreprise a été présente là où l'attendent ses adhérents : au contact de leur besoins.

Pascale SENI-LAPP, Directeur Général

LA MAA INTEGRE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre auquel adhèrent des personnes morales de droit privé.

Depuis cet été, un projet de loi reconnaît l'économie sociale et solidaire ainsi que ses acteurs. Aussi, les sociétés d'assurance constituées sous forme mutualiste telle que la MAA en sont parti-prenantes et intègre de fait cette Economie Sociale et Solidaire.

Les grands éléments de ce mode d'entreprendre sont :

- le but poursuivi pour les entreprises est autre que le seul partage des bénéfices,
- la gouvernance de la société est démocratique,
- sa gestion se conforme à certains principes : bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité, réserves constituées impartageables...

Au-delà des questions purement techniques, il faut se réjouir du principe de l'inclusion des sociétés d'assurance mutuelle dans le champ de l'économie sociale et solidaire car d'un point de vue politique, ce projet de loi constitue une reconnaissance de nos caractéristiques, de nos valeurs et de nos principes de fonctionnement au regard des sociétés anonymes.

LA MAA SPONSOR D'EVENEMENTS SPORTIFS !

Solidarité, sport et culture, autant de valeurs soutenues par la MAA dans le cadre de sa politique de sponsoring.

Aussi, en 2012, la MAA a choisi de s'associer :

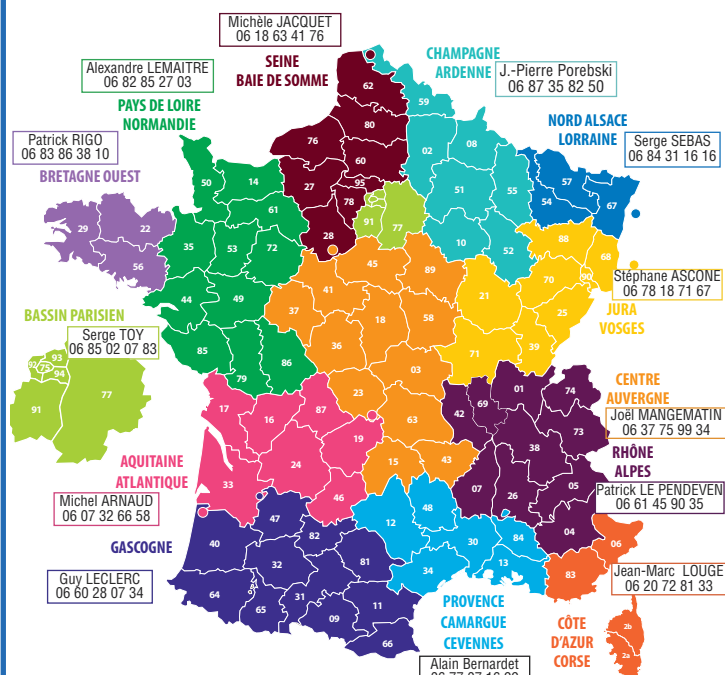
- Au championnat de France de la Golf Association de la Gendarmerie Nationale,
- Au Monaco Raid dans le cadre de sa course interarmée,
- Au 4L Trophy Maroc.

LES PARTENAIRES DE LA M.A.A.

Le réseau GMPA : un réseau de conseillers à votre écoute

Réseau de proximité METIER composé de conseillers tous anciens militaires, pompiers, policiers ; de proximité GEOGRAPHIQUE : les régions sont découpées en fonction de la cartographie des bases de défenses ce qui limite l'éloignement entre les conseillers et les adhérents.

Pour trouver le conseiller de votre région, connectez-vous sur le site <http://maa-assurance> ou contacter le délégué régional correspondant à votre région, que vous trouverez ci-dessous.



Avec :

Région Aquitaine Atlantique : + enclave Biscarosse (Dépt 40) + Hors Métropole / Martinique, Guadeloupe Réunion, Mayotte Guyane Polynésie, Nouvelle Calédonie Djibouti

Région Gascogne : + enclave Gie de La Réole (Dépt 33)

Région Seine-Baie de Somme : + enclave Dunkerque (Dépt 59)

Région Centre Auvergne : + enclave BA 279 (Dépt 28)

Région Jura-Vosges : + EM Mülheim

Région Nord-Alsace Lorraine : + 110ème RI

LA PREVENTION POUR VIEILLIR EN BONNE SANTE

L'espérance de vie a augmenté de plus de 30 ans depuis le début du 20^{ème} siècle.

En France, l'espérance de vie à la naissance est de 85 ans pour les femmes et 77,5 ans pour les hommes.

L'allongement de la durée de vie soulève la question des conditions de vie. Les seniors recherchent l'épanouissement physique et psychologique et ont des attitudes et des comportements de consommations (déplacements, voyages, pratique du sport, activité de loisirs multiples). Ils développent donc des risques d'accidents accrus ainsi que des risques liés à la fragilité de leur santé :

- Plus de temps donc plus de risques
- Plus âgés donc plus fragiles.

Pour vivre plus longtemps dans les meilleures conditions, il y a lieu d'adopter une conduite au quotidien permettant de préserver son capital santé et intellectuel le plus longtemps possible par la pratique sportive ou par de l'activité physique régulières, une alimentation équilibrée, une hygiène de vie et une surveillance médicale...sans oublier le geste assurantiel : contrat vie entière ou dépendance.

La MAA possède un contrat SENIOR

Qui peut souscrire ?

Ce sont des hommes et femmes, sans limite d'âge, en activité ou en retraite

Les risques couverts

- L'incapacité temporaire totale
- L'incapacité permanente
- Le décès

Et cela dans le monde entier et en toutes circonstances.

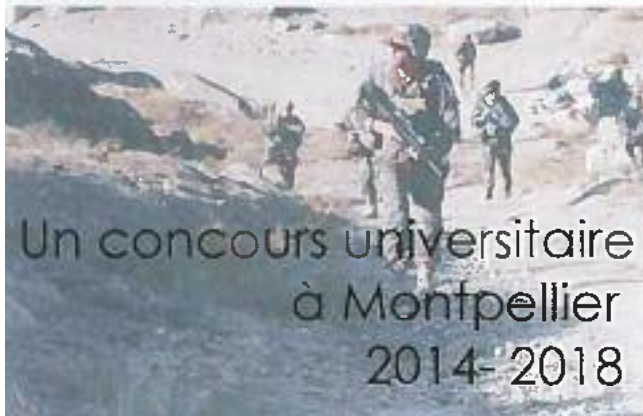
LE MUTUALISME, L'ASSURANCE D'UNE SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE ? DE MARCEL KAHN

« Contrairement à ce que pourraient laisser croire certaines déclarations, tous les assureurs ne se ressemblent pas, de même que les sociétaires ne sont pas des clients comme les autres, et que les collaborateurs de mutuelles ne travaillent pas dans une société comme les autres ».

Dans son livre intitulé « le mutualisme, l'assurance d'une société plus humaine ? » qui vient de paraître aux Editions nouveaux débats publics, Marcel Kahn, le directeur général du groupe MASCF et Président de la ROAM, revient sur les spécificités du monde mutualiste, ses fondements, ses valeurs mais aussi ses différences par rapport aux autres acteurs de l'assurance. Un ouvrage qui s'inscrit également dans l'actualité, avec plusieurs réflexions autour du futur contexte réglementaire européen ou de la crise économique mondiale, rappelant au passage qu'il existe un risque réel à la démutualisation.



Commémorer la guerre 1914-1918



Devoir de Mémoire et Centenaire de la guerre de 1914-1918

Tous les ans, seront décernés un prix et des accessits à des étudiants de master II ou de thèses des Facultés de Lettres, département d'Histoire, des facultés de Droit, Pharmacie et Médecine des Universités Montpellier I et III pour la qualité de leurs travaux ayant un rapport avec la guerre de 1914-1918.

Honorer les combattants

morts au champ d'honneur, les grands blessés de guerre et tous les anciens combattants tombés dans le dénuement au retour de la guerre : invalides, perte d'emploi, incapacité de reconstituer un outil de travail au mieux laissé à une épouse, au pire disparu ;

Honorer le courage des femmes

qui ont fait fonctionner l'économie et les industries d'armement avec courage, abnégation et dans la plus grande dignité, pour les veuves et les mères de soldats morts au combat.

Transmission intergénérationnelle des valeurs de la nation

Permettre à la nouvelle génération la prise de conscience des valeurs fondamentales qui unissent et caractérisent la Nation, valeurs pérennes de notre société.

Valorisation des étudiants

Etre lauréats d'un concours porté par deux institutions prestigieuses (SMLH et AA-IHEDN-LR) permettra aux

lauréats et aux étudiants classés, recevant un accessit d'afficher une ligne d'excellence sur leur CV.

La série de conférences grand public prévue dans la région Languedoc-Roussillon, voire dans des colloques, permettra une valorisation de ces jeunes entrant dans la vie active, malgré un contexte économique défavorable ; La publication annuelle des actes de leurs travaux valorisera ces jeunes lauréats.

Pédagogie grand public

Défendre et promouvoir les fondamentaux de notre société au travers d'actions de médiatisation de la SMLH et de l'AA-IHEDN-LR ; Afficher une amitié européenne par des manifestations dans le cadre des jumelages existants.

Faire prendre conscience à la société de la nécessité d'honorer nos jeunes combattants d'aujourd'hui, morts en terres lointaines ou blessés à vie, comme l'ont été leurs aînés au cours de la Grande Guerre.



*Les séquelles de la Guerre
sont à l'origine
de la création de la SMLH,
en 1921 par le Général Dubail,
grand chancelier*

Public concerné

Les étudiants de master II ou de Thèse, dans le cadre de leurs travaux obligatoires de fin d'étude.

Disciplines

Le concours est ouvert aux étudiants de l'Université Montpellier I: facultés de Droit, de médecine, de Pharmacie et de l'université Paul Valéry, département d'Histoire, en priorité.

Choix des sujets

En accord avec leur directeur de mémoire ou de thèse les étudiants proposeront des travaux de recherche qui auront un lien avec la Grande Guerre. Les thèmes étudiés pourront découler de faits marquants de ce conflit ou des conséquences ou avancées dans le domaine de spécialité de chaque discipline.

Durée du concours

Le concours est annuel, jusqu'en 2018.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée Générale Ordinaire de la MAA s'est tenue cette année dans les prestigieux locaux de la Garde Républicaine, quartier des Célestins dans le 4^{ème} arrondissement de Paris, le 28 mai 2013.

COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2012

COMPTE TECHNIQUE

Primes acquises	8 434 846
Produits des placements alloués	180 633
Autres produits techniques	23 643
Charges des sinistres	-2 640 029
Charges autres provisions techniques	-153 002
Participations aux résultats	-2 674 675
Frais d'acquisition et d'administration	-1 539 724
Autres charges techniques	-404 188
Variation Provision Egalisation	-104 119
RÉSULTAT TECHNIQUE	1 123 385

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIF		PASSIF	
Actifs incorporel	503 622	Capitaux propres	8 795 798
Placements	15 486 810	Provisions techniques	5 061 282
Réass.prov.techniques	341 138	Prov. risques et charges	52 778
Créances	225 604	Autres dettes	2 935 631
Autres actifs	103 907		
Comptes régul. actif	207 842	Comptes régul. passif	23 432
Total BILAN	16 868 922	Total BILAN	16 868 922

COMPTE NON TECHNIQUE

<u>Report résultat technique</u>	1 123 385
Produits des placements	664 533
Charges des placements	-152 533
Produits des placements transférés	-180 633
Autres charges non techniques	-53 826
Impôt sur les bénéfices	-306 735
Résultat exceptionnel	-108 061
RÉSULTAT EXERCICE	986 130

N'oubliez pas !

- Votre situation familiale, professionnelle changent, vos activités évoluent..., adaptez vos contrats !
- Vous déménagez, vous changez de compte bancaire si tel est le cas, prévenez-nous et transmettez nous vos nouvelles coordonnées postales et bancaires.

Changement d'adresse à renvoyer à la MAA :
27, rue de Madrid - 75008 PARIS

M. Mme Mlle

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

☎ fixe :

☎ Portable :

CE QUI VA CHANGER POUR LES SOCIÉTAIRES QUI ONT CHOISI DE REGLER LEURS COTISATIONS PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE LORS DE LA MISE EN PLACE DU REGLEMENT DE PAIEMENT SEPA

A compter du 1^{er} février 2014, les moyens de paiement seront harmonisés au sein de la zone SEPA de l'Union Européenne.

Aussi, les opérations de prélèvement n'existeront plus, seuls les moyens de paiement SEPA pourront être réalisés.

Cette nouvelle réglementation européenne nous impose de changer le prélèvement automatique en mandat de règlement « SEPA », identifié par un numéro unique de mandat : le RUM. Le numéro de mandat SEPA (RUM), attaché à chaque contrat sera transmis au sociétaire.

Ce changement n'exige aucune intervention de la part des sociétaires. Il s'effectuera automatiquement.